

FUITE DES CERVEAUX

50% des chercheurs ont quitté le pays

Suite de la page Une

Un nombre qui est, depuis, remonté à 1 500 chercheurs. Ce que bon nombre de participants à la réunion d'avant-hier ont qualifié de « particulièrement dérisoire pour un pays comme l'Algérie qui compte quelque 36 millions d'habitants... ». Pour rester avec ce point, la plupart des intervenants ont jugé irréalistes les prévisions annoncées officiellement par les pouvoirs publics d'arriver, à l'échéance 2012, à 3 000 chercheurs permanents ». Non sans préciser, néanmoins, « si les conditions actuelles de la recherche et des chercheurs venaient à perdurer... ». Ce qui nous amène à revenir à l'ordre du jour précité : mis à part le troisième qui portait sur le volet organique, les deux autres, traités d'ailleurs en premier, étaient, en effet, relatifs à ladite situation ; pour être précis, « à la situation de la recherche scientifique », pour le premier, et à celle « socioprofessionnelle (des chercheurs) », pour le second.

UN BUDGET DE 100 MILLIARDS DE DINARS

Les débats ouverts à propos de l'un et l'autre de ces points, ont révélé l'existence d'un profond malaise dans le secteur. Non pas du fait de l'absence de moyens financiers pour son développement et de textes le régissant. Beaucoup ont, en effet, rappelé à ce propos et la décision des pouvoirs publics de doter la recherche scientifique « d'un budget, pour la période s'étalant de 2008 à 2012, de 100 milliards de dinars » et « la promulgation de la loi d'orientation et de programmation de la recherche scientifique qui a constitué, a-t-il été dit, un pas très positif dans la bonne direction. » Mais plutôt, du fait de la mauvaise répartition des premiers et de la mauvaise application, rendue impossible, quelquefois par le peu de clarté de certains, des seconds. Une situation découlant, ont convenu nombre d'intervenants, de la gestion administrative, pour ne pas dire, bureaucratique – certains n'ont pas hésité à parler d'une gestion politique - d'un secteur qui, plus que tout autre, a-t-il été dit, « nécessite la participation pleine, entière et consciente de tous ceux qui en font partie... »

LES SALAIRES LES PLUS BAS DU MAGHREB

Une participation qui, à l'évidence, ne peut, pour beaucoup de présents, être acquise si les chercheurs continuent de ne pas jouir de la considération voulue. Et ce, a-t-il été souligné, « aussi bien sur le plan professionnel que social ». Concernant ce point précis, le secrétaire général du SNCP n'a pas hésité à nous déclarer que « le statut particulier du chercheur permanent, promulgué en 2008, s'il comporte des points positifs en matière de conditions et d'exigences de recrutement, dans le sens où l'accès à ce secteur est désormais nettement mieux réglementé, n'en est pas moins en retrait, par rapport aux textes précédents, en matière de rémunérations... » Une situation qui fait, a-t-il poursuivi que « le chercheur algérien soit, de tous les chercheurs de la région maghrébine, le moins bien rémunéré... » Alors qu'il touche « en moyenne, 45 000 DA par mois, primes incluses, ses collègues marocain, libyen et mauritanien perçoivent, a-t-il tenu à nous le préciser, respectivement, l'équivalent de 1 200, 2 000 et 500 euros ; par mois également... Pour illustrer « la mauvaise répartition des ressources financières disponibles », Zoghbi nous a déclaré que « durant les cinq dernières années, 76% des ressources du FNR (Fonds National de la Recherche) sont allés aux 600 laboratoires de recherche universitaires, lesquels, du fait du caractère récent de leur création – la majorité a été créée après 2003, a-t-il précisé -, n'ont pas la capacité d'absorption voulue des sommes qui leur sont octroyées », alors que « les 24% (desdites ressources) restants, sont répartis entre les 25 centres de recherche relevant d'une dizaine de secteurs d'activité... » ; des centres dont l'importance réside, a poursuivi le SG du SNCP, « dans le fait qu'ils produisent 90% de la production valorisable » ; en clair, les résultats de recherche qui connaissent une application concrète sur le terrain... Sur un autre plan, celui du fonctionnement des centres de recherche, beaucoup de membres du conseil national ont imputé les problèmes que ceux-ci connaissent à leur transformation, depuis dix années maintenant, en EPST (Établissement public à caractère scientifique et technologique). Ou, pour être plus précis, à la confusion (entretenue à dessein ?) entre les rôles des instances prévues par les textes régissant ces établissements : l'organe directeur, le conseil scientifique et le conseil d'administration, à savoir. Et à ce propos, certains intervenants, parmi lesquels Zoghbi lui-même, ont regretté que l'organe directeur prévu ait été réduit, dans beaucoup de centres de recherche, à la personne du directeur ; avec tout ce que cela suppose de recul de la concertation en leur sein et, partant, de tendance à leur gestion en solo...

PME-PMI

200 000 entreprises et 1 000 000 d'emplois en vue

Les secteurs de la petite et moyenne entreprises et celui de l'artisanat ont connu une nette progression ces dernières années. Leur croissance est considérable puisque pas moins de 25 000 entreprises voient le jour chaque année et 15 000 activités artisanales sont créées. Ces chiffres ne peuvent qu'être qu'encourageants et ce qui permettrait au pays de compter sur d'autres ressources que les hydrocarbures. Afin de donner un souffle nouveau à ce secteur considéré comme un pilier à ne pas négliger de l'économie nationale, les pouvoirs publics lui accordent plus d'importance, et l'inscrivent parmi les grands chantiers à rebâtir. À cet effet Mustapha Ben Bada, ministre de la Petite et Moyenne entreprises et de l'Artisanat, a présidé les travaux de la rencontre nationale des directeurs de wilaya des PME et PMI au siège de son département, hier matin. C'est une rencontre où les directeurs en question ont fait l'évaluation du secteur, chacun dans sa circonscription. Lors de son intervention, Ben Bada, a impliqué directement les directeurs de wilaya et les a incités à redoubler d'efforts pour mener ce secteur à bon port car selon lui, « nous sommes ici pour apporter toute l'aide nécessaire quant à la réalisation des 200 000 projets de petites et moyennes entreprises initiées par les autorités du pays, mais vous avez, vous aussi, votre part de responsabilité dans la concrétisation de ces projets », avant d'ajouter, « ce chiffre paraît énorme mais on n'a d'autres choix que de le réaliser. Ce projet ambitieux nous permettra de créer 1 000 000 de postes d'emploi dans les cinq années à venir. » Pour ce faire, il serait impératif d'engager tous les acteurs susceptibles d'apporter un plus pour la réalisation de ce méga projet, tels que les institutions financières qui sont les banques, ainsi que les centres de recherche sans ignorer la formation des ressources humaines qui auront la tâche de gestion des ces entreprises. Tout en prenant conscience du manque des assiettes de terrain, le ministre rassure ses directeurs et « promet la prise en charge de ces besoins par les hautes institutions de l'État », comme il est aussi question d'associer des expériences internationales dans le domaine.

Farid Houali

[Haut](#)